

Le ministre Jean-Christophe Combe vient d'annoncer qu'il ne déposerait pas de projet de loi sur le grand âge, l'autonomie, la dépendance...contrairement à l'engagement pris et repris ! (Je repense à [mon rapport de...2000](#)...toujours disponible à la Documentation française...on parlait déjà du Cinquième risque...)...C'est inacceptable ! Il faut, certes, définir les financements. Mais on ne peut pas « légiférer » par décret sur un tel sujet ! Et si le ministre persiste, pourquoi pas une ou plusieurs propositions de loi ?

Jean-Pierre Sueur